

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 JUILLET 2023

L'an deux mille vingt-trois, le quatre juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de Janneyrias, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'ancienne salle du conseil municipal de Janneyrias, sous la présidence de Monsieur TURMAUD Jean-Louis, Maire de Janneyrias.

Présents : MM. MMES. Jean-Louis TURMAUD – Roger ALLIGIER – Magali LABOUREUR – Norbert LECHES – Fabien LECHES – Axel PEROTTI – Jean-Jacques LALLAIN – Claude STOCKY – Denis PAUGET-Françoise SALSINI.

Absents : MM. MMES. Laurie PAOLUCCI – Chokri MESSAOUDI- Julien ROCHON – Maud PELOSSIER – Malissa BECHARD- Clélia SELSEK-ATOCH-Nathalie ROUBA – LOPRETE -Jeannette JAKUBOWSKI- Michaël FOULTIER

A été nommé secrétaire de séance : Madame LABOUREUR Magali,

La séance est ouverte à 18h00 en présence du quorum bien qu'il n'était pas nécessaire.

1. Désignation des délégués et suppléants sénatoriaux

Vu le code général des collectivités territoriales et particulièrement ses articles L 1411-1, L1411-5, L 1411-6 et L 1411-7 ainsi que ses articles D 1411-3 à D 1411-5,

Vu l'arrêté préfectoral 38-2023-06-26-00015 du 26 juin portant convocation du conseil municipal de la commune de Janneyrias pour la nouvelle élection des délégués et suppléants sénatoriaux, suite à l'annulation par le tribunal administratif des élections du 09 juin 2023,

Vu l'arrêté préfectoral du 25 mai 2023 fixant le nombre de délégués et/ou suppléants et le mode de scrutin,

Considérant les élections sénatoriales du 24 septembre 2023.

Les délégués et les suppléants sont élus au scrutin de liste parmi les conseillers municipaux.

Chaque liste, composée des candidats au mandat de délégué et au mandat de suppléant devra déposer une déclaration de candidature auprès du maire. Les listes pourront être incomplètes (moins de candidats que de mandats à pourvoir), mais devront être composées alternativement d'un candidat de chaque sexe (parité stricte).

La commune de Janneyrias (dans la catégorie de 1 000 à 8 999 habitants) peut disposer d'une liste de 5 délégués et 3 suppléants maximum.

En conséquence, sont proposées les candidatures suivantes pour l'élection des membres titulaires et suppléants :

Liste 1 : groupe majoritaire.

	TITULAIRES	SUPPLEANTS
NOM et prénom	TURMAUD Jean-Louis	JAKUBOWSKI Jeannette
NOM et prénom	ROUBA-LOPRETE Nathalie	LALLAIN Jean-Jacques
NOM et prénom	LECHES Norbert	PELOSSIER Maud
NOM et prénom	LABOUREUR Magalie	
NOM et prénom	ALLIGIER Roger	

Il est proposé au conseil municipal :

- **de procéder à l'élection des grands électeurs délégués et suppléants au scrutin de liste.**

APRES AVOIR PROCÉDÉ AU VOTE, LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITÉ, APPROUVE :

- la liste 1 : groupe majoritaire ci-dessus en respectant la stricte parité (liste complète prise dans sa globalité).

La séance est close à 18h10